

L'État et les vieux travailleurs

Le 11 juillet 1915, un communiqué nous apprenait que la loi des Assurances Sociales subirait quelques modifications, entre autres les femmes malades, journalières, les prestations au risque maternité subissaient différents remaniements sur lesquels on ne nous donnait que très peu de renseignements, la retraite vieillesse était reculée de 60 à 65 ans, le calcul du taux de 40 % restant maintenu pour les assurés justifiant de quinze années d'assurance, le salaire de base était calculé sur le salaire moyen des dix dernières années.

Il était prévu que l'équilibre financier serait assuré pendant dix ans avec la cotisation actuelle, en y comprenant la cotisation au fonds spécial destiné aux allocations des vieux travailleurs, et qui est en principe supportée par les employeurs à raison de 4 % des salaires. Une autre note parue dans les journaux du 27 juillet indique que les pertes en hommes jeunes du fait de la guerre et la diminution de la natalité ayant augmenté le nombre des vieillards dans la population, une ordonnance en préparation viserait le relèvement de l'âge de la retraite des vieux travailleurs, y compris les fonctionnaires. Les cotisations actuelles étant trop peu nombreuses pour justifier la retraite à 55 ans ou 60 ans.

Ainsi les vieux travailleurs, ceux qui ont connu tous les slogans d'il y a trente ans, au moment où la guerre nécessitait des promesses en vue d'un apaisement de la juste colère des victimes de la crise 1914 – 1918, se voyaient brutalement privés de ce que l'on avait fait, une aumône... un os au vieux chien.

Actuellement, ceux qui ont subi dans ces dernières années toutes les privations, la sous-alimentation, le manque de

soins et qui ont eu leur santé usée pour la plus grande gloire du capitalisme, ceux dont la détresse physique n'a d'égale que celle des enfants sont appelés à contribuer à une production dont ils n'ont jamais connu les bienfaits.

Le capitalisme, après avoir détruit les plus belles forces de la société, les jeunes, entend dévorer les vieux. Le Moloch est insatiable, la pourriture du régime se mesure aux améliorations sociales qu'il est en mesure d'édifier; quand il y a réduction du bien-être social, on peut considérer que le régime se mine de plus en plus. La mortalité humaine chez les travailleurs est en moyenne de l'âge de 60 ans en temps normal. Quelle va être cette moyenne après l'horrible période que nous venons de traverser? Autant dire que la majorité des vieux que l'on va maintenir au travail sera éliminée avant d'atteindre l'âge du repos fixé par la loi; on espère donc, en fait, ne pas avoir à assurer le service de retraite.

Quand à la base de calcul, le salaire moyen des dix dernières années, s'il est calculé sur les bases des statistiques officielles, portera sur la période 1935 – 1945 pour les retraités immédiats, c'est-à-dire pour la période où les salaires ont été bloqués à un taux qui ne permettait pas à l'individu d'assurer sa stricte matérielle, le salaire ne répondant plus, et de loin, au pouvoir d'achat; de plus, pour bénéficier d'une retraite vieillesse dans les termes de la loi, il sera nécessaire que l'assuré ait cotisé depuis 1930 pour avoir ses quinze années de cotisation; or, on sait que dans les périodes de crise économique, le patronat s'est empressé de mettre en dehors de la production les vieux travailleurs qui encombraient les bureaux de chômage, que d'autre part il avait été envisagé qu'à partir de 60 ans les vieux travailleurs seraient exclus de la production afin de laisser plus de place aux jeunes. Il est donc à prévoir que peu de vieux travailleurs pourront se prévaloir de quinze années de cotisations. Il faut exiger pour les vieux travailleurs la retraite à 55 ans, sur la base du salaire

total moyen de la région; ceux qui ont toute leur vie fourni le profit aux exploiters y ont droit. Le capitalisme, par ses contradictions, nous met dans une situation difficile; nous n'avons pas à venir à son aide; au contraire, il a tué ou diminué la jeunesse du pays; s'il n'est pas possible d'assurer une existence honnête à ceux qui restent, alors qu'il déclare forfait. Les défenseurs du peuple de la Consultative gagnent 190.000 francs par an; les généraux en mission aux États-Unis émargent pour près de 40.000 fr. par mois; nous ne parlerons que pour mémoire des soldes astronomiques des naphthalines et autres militaires dont la période de travail est d'environ neuf ans pour trente ans de présence, et quand on sait à quel travail ils se livrent, on s'en passerait facilement.

Tous ces gens ne craignent pas la vieillesse et pour eux nous n'avons aucune appréhension; on vit vieux dans la politique ou dans l'armée. Regardez Jeanneney, Herriot, Blum, Cachin, Marin et autres. Ce sont de beaux vieillards qui n'ont aucun souci de leur avenir, qui est inscrit déjà au Grand Livre de la Dette publique. Quant à Pétain, sa carte V et le manque de charbon n'ont pas dû trop l'alarmer, car il porte, à ce qu'on dit, gaillardement ses 90 ans, âge auquel peu de nos vieux compagnons parviendront.

Camarades libertaires, faisons campagne pour les vieux; ne laissons pas aux politicards en mal d'élection une plate-forme dont ils se servent démagogiquement. Dénonçons l'injustice sociale, l'ignominie du talon de fer; exigeons pour ceux qui ont mené la lutte avant nous un avenir meilleur que le retour au bagne capitaliste ou la mort à l'hôpital.